

GUIDE POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS DE PÊCHES ET OCÉANS CANADA

**Pêches et Océans Canada
Ottawa 2003**



**Pêches et Océans
Canada**

**Fisheries and Oceans
Canada**

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003.
Version HTML : N° de cat. Fs23-176/2003F-HTML ISBN 0-662-75384-4
Version PDF : N° de cat. Fs23-176/2003F-PDF ISBN 0-662-75415-8

Publié par

Pêches et Océans Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

La publication de ce document a été rendue possible grâce
à la collaboration des
membres du Conseil des bibliothèques de Pêches et Océans.

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2003. Guide pour la préparation des rapports de Pêches et
Océans Canada : iv + 25 p.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	iv
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 PROTOCOLE DE PUBLICATION	1
3.0 CONTENU DES RAPPORTS	2
4.0 PRÉSENTATION	3
4.1 NUMÉRO DE RAPPORT	3
4.2 COUVERTURE	3
4.3 RAPPORTS BILINGUES	4
4.4 PRÉPARATION DU MANUSCRIT	4
4.5 PAGE TITRE	4
4.6 PAGE DE COLOPHON	5
4.7 RÉFÉRENCE EXACTE	6
4.8 TABLE DES MATIÈRES	7
4.9 RÉSUMÉ ET ABSTRACT	7
4.10 PRÉFACE	8
4.11 SOUS-TITRES	8
4.12 RÉFÉRENCES	8
4.13 TABLEAUX	11
4.14 ILLUSTRATIONS	11
4.15 PAGINATION	11
4.16 MICROFICHES OU DISQUES COMPACTS	11
4.17 ERRATUM	12
4.18 LIGNES DIRECTRICES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DANS LE CATALOGUE VAGUES	13
5.0 DISTRIBUTION DES RAPPORTS	13
ANNEXE 1 EXEMPLES DE COUVERTURES	15
ANNEXE 2 IMPRESSION ET RELIURE	18
ANNEXE 3 EXEMPLES DE PAGES TITRES	19
ANNEXE 4 EXEMPLE DE PAGE DE COLOPHON	23
ANNEXE 5 LISTE DE DISTRIBUTION DES RAPPORTS	24

RÉSUMÉ

Pêches et Océans Canada. 2003. Guide pour la préparation des rapports de Pêches et Océans Canada : iv + 25 p.

Ce guide présente les formats requis pour la publication des rapports de Pêches et Océans Canada en versions imprimée et électronique. De plus, il donne les grandes lignes des procédures pour la préparation et la diffusion de ces rapports.

Conçu pour aider les auteurs dans la préparation des rapports de Pêches et Océans Canada, il contient des informations sur les différentes parties des rapports, notamment des exemples de couvertures, pages titres, page de colophon, citations, abréviations et références bibliographiques.

Le présent guide vise à faire en sorte que les rapports aient une présentation uniforme, soient faciles à trouver et économiques à produire.

ABSTRACT

Fisheries and Oceans Canada. 2003. Guide for the production of Fisheries and Oceans Canada reports: iv + 23 p.

This guide details the required format for publishing print and electronic versions of Fisheries and Oceans Canada reports. In addition, it outlines the procedures for the preparation and distribution of these reports.

Designed primarily to assist authors in preparing reports for Fisheries and Oceans Canada, it contains information on the basic parts of a report including examples of covers, title pages, colophons, citations, abbreviations, and bibliographic references.

The purpose of the guide is to ensure that reports have a consistent format, are easy to retrieve, and are economical to produce.

1.0 INTRODUCTION

Le présent guide expose les méthodes et les présentations à suivre pour la préparation et la distribution, en versions imprimée et électronique, des rapports de Pêches et Océans Canada qui appartiennent aux huit séries énumérées ci-dessous :

Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques;
Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques;
Rapport statistique canadien des sciences halieutiques et aquatiques;
Rapport canadien à l'industrie sur les sciences halieutiques et aquatiques;
Rapport technique canadien sur l'hydrographie et les sciences océaniques;
Rapport statistique canadien sur l'hydrographie et les sciences océaniques;
Rapport canadien des entrepreneurs sur l'hydrographie et les sciences océaniques;
Rapport de l'analyse économique et commerciale.

Ce guide vise à faire en sorte que les rapports soient présentés de façon uniforme, faciles à trouver et économiques à produire.

Il remplace le *Guide pour la préparation des rapports du Ministère des Pêches et des Océans, 1990*.

2.0 PROTOCOLE DE PUBLICATION

Les groupes des bureaux régionaux et centraux du Ministère financent les publications et veillent à leur parution et à leur distribution. Bien que les rapports appartenant aux séries ministérielles soient numérotés au niveau national, des titres individuels sont également produits par les groupes des bureaux régionaux et centraux. Les directeurs et les chefs de groupes sont responsables de l'exactitude du contenu et de la présentation des rapports produits par leur bureau. Il doivent également assurer la disponibilité à long terme de leurs publications en déposant des copies papier dans les bibliothèques du Ministère et des versions électroniques dans le serveur d'archives du Ministère.

Avant de publier un rapport, le bureau producteur doit remplir et envoyer un formulaire « Demande de numéro de rapport » à la Direction générale des communications, à Ottawa, qui lui attribuera un numéro. On doit veiller à demander un numéro peu avant l'impression, de manière que les numéros de rapport et les dates de parution d'une série correspondent.

Si on décide de ne pas publier un rapport auquel un numéro a déjà été attribué, on doit en avvertir la Direction générale des communications pour que ce numéro puisse être réutilisé.

Les textes provenant de l'extérieur du MPO peuvent être publiés dans les séries de rapports. Leur auteur doit s'adresser au bureau ministériel approprié, compte tenu de la région ou du domaine d'intérêt, qui devient alors le bureau producteur.

3.0 CONTENU DES RAPPORTS

Les rapports de ces séries présentent des informations scientifiques nouvelles ou des données scientifiques, résument les connaissances actuelles, fournissent des analyses économiques et commerciales ou des recommandations techniques. Le choix de la série dans laquelle un rapport doit être publié est déterminé par sa fonction principale et par le public visé.

Les rapports techniques et manuscrits contiennent des informations scientifiques et techniques qui contribuent aux connaissances actuelles mais ne conviennent pas à titre de documents principaux. Les rapports techniques s'adressent à des publics nationaux ou internationaux tandis que les rapports manuscrits traitent principalement de sujets nationaux ou régionaux et sont normalement distribués à l'échelle régionale.

Les rapports statistiques servent à produire et à classer des données compilées, en l'absence partielle ou totale d'analyse. Souvent, ces compilations sont produites à l'appui de publications principales ou d'autres rapports. En général, les données servant à étayer des analyses sont présentées avec ces analyses, sous forme de tableaux ou d'annexes, dans les rapports techniques ou manuscrits. Les données brutes qui méritent d'être classées mais qui ne sont pas essentielles à une analyse sont publiées séparément, dans des rapports statistiques.

Les rapports économiques contiennent des analyses de tendances, des études de politiques gouvernementales, des programmes de mise en marché, des programmes de soutien, en matière de commerce et de tarifs, etc., et s'adressent à des publics nationaux et internationaux.

Les rapports des entrepreneurs sont des versions finales non révisées de rapports produits par des firmes privées dans le cadre de projets techniques et scientifiques réalisés pour le compte des secteurs des sciences océanographiques et de l'hydrographie du Ministère. L'entrepreneur est responsable de la teneur de ces rapports, qui ne traduit pas nécessairement la position officielle du Ministère. Au besoin, les rapports des entrepreneurs peuvent être réécrits aux fins de publication dans une autre série de documents ministériels ou à l'extérieur du gouvernement.

Les rapports à l'industrie renferment les résultats des travaux de recherche qui peuvent être utiles à l'industrie et s'adressent principalement à des intervenants des secteurs primaire et secondaire de l'industrie de la pêche et de l'industrie maritime. Ces rapports sont distribués à l'échelle nationale et à l'étranger.

4.0 PRÉSENTATION

4.1 NUMÉRO DE RAPPORT

Pour l'enregistrement des séries ministérielles, un numéro de rapport doit être attribué par la Direction générale des communications, à Ottawa, à qui l'on doit faire parvenir un formulaire « Demande de numéro de rapport » rempli. Une version électronique de ce formulaire est accessible sur l'intranet :

<http://intra.dfo-mpo.gc.ca/intracom/report/form.doc>.

Les rapports en plusieurs volumes se voient attribuer un seul numéro. Le titre doit bien indiquer que le document comprend plus d'une partie.

Exemples :

Variations temporelles des concentrations en ions majeurs du fleuve Saint-Laurent. Partie 1 : Évaluation de l'apport fluvial dans la zone estuarienne.

La pêche au hareng (*Clupea harengus harengus*) au filet maillant dans le Sud du golfe Saint-Laurent. Volume 2 : 1980-1982.

Dans chaque volume ou partie du rapport, il faut veiller à présenter une préface explicative qui, dans la mesure du possible, indique les numéros de volume ou de partie et leur titre.

4.2 COUVERTURE

Pour toutes les séries sauf celle des rapports de l'analyse économique et commerciale, les informations suivantes doivent être alignées à gauche, sur la couverture : titre du rapport, auteur(s), bureau producteur et adresse, date de publication, titre de la série et numéro du rapport. Les auteurs peuvent indiquer leur adresse de courrier électronique. On doit indiquer l'année de parution du rapport et non la date d'exécution du travail. La couverture des rapports économiques ne comprend que les informations suivantes : titre, auteur(s), bureau producteur et adresse, titre de la série et numéro du rapport. La couverture des rapports économiques réalisés par des entrepreneurs ne porte que le titre, le nom de la série et le numéro. Une brève explication de l'historique, de la fonction et de la portée de la série est donnée au plat recto.

Une présentation uniforme a été adoptée pour la couverture des rapports du Ministère, mais on utilise des couleurs différentes pour chaque série. Il incombe aux bureaux régionaux de faire imprimer leurs couvertures conformément aux instructions données à l'annexe 2. On peut se procurer les modèles des couvertures et les notes explicatives propres aux huit séries de rapports sur l'intranet :

http://intra.dfo-mpo.gc.ca/intracom/report/template/index_f.htm.

Les pages couvertures sont optionnelles pour les rapports électroniques, sauf pour les rapports publiés sur disque compact (CD). Quand un rapport électronique débute par une page couverture, l'information pertinente spécifiée ci-dessus doit apparaître sur la couverture électronique. Pour ce qui est des rapports publiés sur CD, cette information doit être imprimée sur la pochette de présentation du CD.

4.3 RAPPORTS BILINGUES

Les versions imprimées française et anglaise des rapports bilingues sont disposées tête-bêche, ou côte à côte, sur deux colonnes, les débuts de paragraphe étant alignés.

Habituellement les versions électroniques des rapports sont publiées dans une seule langue et elles contiennent un lien vers la version dans l'autre langue, le cas échéant.

4.4 PRÉPARATION DU MANUSCRIT

Les rapports sont organisés comme des documents scientifiques et peuvent comprendre les parties suivantes : introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, remerciements, références et, au besoin, tableaux, figures et annexes.

Utiliser la police de caractères Arial ou Times New Roman de taille 10 si le rapport est imprimé en deux colonnes ou de taille 12 s'il l'est en une seule colonne; le texte doit être aligné à gauche uniquement ou à gauche et à droite. Les rapports doivent être imprimés recto verso.

Les rapports publiés sur CD doivent suivre toutes les lignes directrices concernant la taille de la police et la mise en page. Pour préserver l'intégrité de l'édition électronique, les rapports doivent être gravés sur le CD en format PDF. De plus, la table des matières des documents doit comprendre des hyperliens vers les sections et les tableaux appropriés.

4.5 PAGE TITRE

La page titre (page i) du rapport étant le principal instrument de description bibliographique, il est essentiel qu'elle soit complète et exacte. Pour les rapports de toutes les séries, à l'exception des rapports de la série analyse économique et commerciale, la page titre doit comprendre les informations suivantes, centrées : titre de la série et numéro du rapport; année de publication; titre du rapport et numéro de partie ou de volume, le cas échéant, auteur(s), et bureau(x) de production et adresse(s). Les bureaux de production peuvent attribuer leur propre séquence numérique aux rapports.

Si l'adresse de l'auteur diffère de celle du bureau producteur, l'adresse de ce dernier doit figurer après le nom de l'auteur, sur la couverture et la page titre. L'adresse de l'auteur est donnée dans une note au bas de la page titre.

Dans le cas où plusieurs bureaux ministériels ont contribué financièrement à la réalisation du rapport, il faut, dans la mesure du possible, indiquer leurs adresses respectives sur la couverture et la page titre.

Pour les rapports économiques, on doit aligner à gauche sur la page titre les informations suivantes : titre; auteur(s), le cas échéant; bureau producteur et adresse; année de publication; entrepreneur, s'il y a lieu; numéro de contrat de Pêches et Océans Canada, le cas échéant; titre de la série et numéro du rapport.

Voir les exemples de pages titres à l'annexe 3.

4.6 PAGE DE COLOPHON

Sur la page de colophon (page ii), se trouvent l'énoncé des droits d'auteur, le numéro international normalisé de publication en série (ISSN), le numéro de catalogue de Communication Canada (N° de cat.), la référence exacte du rapport et l'adresse du site Web, s'il y a lieu.

L'énoncé des droits d'auteur comprend le symbole habituel ©, la mention « Sa Majesté la Reine du Chef du Canada » et l'année de publication. Les droits d'auteur relatifs à tous les rapports reviennent au gouvernement.

Les numéros d'ISSN et de catalogue des séries du Ministère apparaissent ci-dessous, en compagnie des abréviations reconnues pour chaque série :

ABRÉVIATIONS	ISSN – version imprimée	ISSN – version électronique	No de cat.
<i>Rapports en français</i>			
Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat.	0706-6570	1488-545X	Fs 97-6/0000F
Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat.	0706-6589	1488-5468	Fs 97-4/0000F
Rapp. stat. can. sci. halieut. aquat.	0706-6597	1488-5506	Fs 97-13/0000F
Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat.	0704-3708	1488-5476	Fs 97-14/0000F
Rapp. tech. can. hydrogr. sci. océan.	0711-6772	1488-5484	Fs 97-18/0000F
Rapp. stat. can. hydrogr. sci. océan.	0711-673X	1488-5522	Fs 97-16/0000F
Rapp. can. entrepr. hydrogr. sci. océan.	0711-6756	1488-5514	Fs 97-17/0000F
Rapp. anal. écon. commer.	0847-1185	1488-5492	Fs 66-5/0000F

Rapports en anglais

Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci.	0706-6457	1488-5379	Fs 97-6/0000E
Can. Manusc. Rep. Fish. Aquat. Sci.	0706-6473	1488-5387	Fs 97-4/0000E
Can. Data Rep. Fish. Aquat. Sci.	0706-6465	1488-5395	Fs 97-13/0000E
Can. Ind. Rep. Fish. Aquat. Sci.	0706-3694	1488-5409	Fs 97-14/0000E
Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci.	0711-6764	1488-5417	Fs 97-18/0000E
Can. Data Rep. Hydrogr. Ocean Sci.	0711-6721	1488-5433	Fs 97-16/0000E
Can. Contract. Rep. Hydrogr. Ocean Sci.	0711-6748	1488-5425	Fs 97-17/0000E
Econ. Commer. Anal. Rep.	0843-5626	1488-5441	Fs 66-5/0000E

Insérer le numéro du rapport dans le numéro de catalogue. Il faut mettre dans le numéro de catalogue des rapports en plusieurs volumes le numéro du volume ou de la partie. Pour les rapports publiés de façon électronique, ajouter un trait d'union après le numéro de catalogue suivi du suffixe HTML, PDF ou MRC (pour les CD-ROM), dépendant du format dans lequel ils sont publiés. Dans les rapports bilingues dont les versions sont disposées côte à côte, il n'y a pas de lettre à la fin du numéro de catalogue et l'ISSN anglais se trouve sur la page de colophon. Dans les rapports bilingues disposés tête-bêche, l'ISSN pour les rapports en anglais figure sur les pages de colophon anglaise et française.

Exemples :

Fs 97-18/93E
 Fs 97-14/178F
 Fs 66-5/30
 Fs 97-13/724(Vol.4)E
 Fs 97-13/724(Vol.3)E-MRC

Pour les rapports publiés uniquement en format électronique (c.-à-d. sur le Web ou sur CD), il convient d'utiliser l'ISSN désigné pour les publications électroniques. Dans le cas des rapports imprimés auxquels un CD est annexé, on doit utiliser l'ISSN pour versions imprimées.

L'annexe 4 donne un exemple de la page de colophon.

4.7 RÉFÉRENCE EXACTE

La référence exacte comprend le nom du ou des auteurs, l'année de publication, le titre, le nom abrégé de la série, le numéro du rapport, s'il y a lieu, et la pagination pour les rapports imprimés et les rapports électroniques sous forme de fichiers PDF. La pagination doit s'établir de la façon indiquée dans les exemples ci-dessous, soit le nombre de pages préliminaires d'abord, suivi du nombre de pages du corps du rapport.

Exemples :

Grégoire, F. 2002. Production d'un indice de dispersion pour le capelan (*Mallotus villosus* L.) de l'estuaire et du Nord du golfe du Saint-Laurent par le krigeage d'indicatrice. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 2418 : vi + 21p.

Hartog, F. et Archambault, P. 2002. Impacts de la pêche au pétoncle sur les fonds marins et la faune associée : revue de littérature. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 2627 : v + 37 p.

Roy, I., Giguère, M. et Brulotte, S. 2003. Évaluation de douze gisements de mye commune (*Mya arenaria*) du Sud de la Gaspésie. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 2469 : xvi + 140 p.

La référence exacte est donnée au bas de la page de colophon et au-dessus du résumé et de l'abstract. Aucun des éléments de la référence exacte n'est traduit.

4.8 TABLE DES MATIÈRES

La table des matières est facultative et correspond, s'il y en a une, à la page iii. Les premiers sous-titres sont tapés à l'extrême gauche et les deuxièmes, troisièmes et quatrièmes sous-titres sont en retrait de 3, 6 et 9 espaces respectivement. Il peut être indiqué d'omettre les quatrièmes, voire les troisièmes sous-titres, surtout dans un long rapport. Cela est laissé à la discrétion des auteurs qui doivent tenir compte, d'une part, des besoins de leurs lecteurs et, d'autre part, des coûts et des inconvénients d'une table des matières exhaustive. À la suite du dernier élément de la table des matières, on peut donner une liste des illustrations ou tableaux, dans la mesure où ces ajouts aident à comprendre l'organisation du rapport.

Dans le cas des rapports électroniques, les liens entre les sous-titres de la table des matières et les sections correspondantes dans le corps du rapport en améliorent la lisibilité.

4.9 RÉSUMÉ ET ABSTRACT

Tous les rapports doivent contenir un résumé français et sa version anglaise (*abstract*). Cette partie suit la table des matières si le document en renferme une ou figure à la page iii, dans le cas contraire. Le résumé joue un double rôle. Il donne, sous forme condensée, les principaux résultats et conclusions du rapport et facilite la recherche documentaire. Il doit contenir au plus 135 mots, pour satisfaire aux exigences des services d'indexation et d'analyse documentaire et des systèmes informatisés d'extraction de données.

La référence exacte est donnée au-dessus du résumé et de l'*abstract*, dans la langue du rapport.

Le bureau qui produit le rapport doit faire traduire le résumé (ou l'*abstract*).

4.10 PRÉFACE

La préface est facultative et elle se met à la page iv ou v du rapport, selon qu'il y a une table des matières ou non. Elle peut servir à indiquer le lien entre le présent rapport et des travaux antérieurs, des études en cours ou des recherches projetées. Une préface peut être indiquée, par exemple, si le travail fait partie d'une série ou d'une recherche d'envergure, dont les résultats peuvent être publiés dans divers médias. Dans un rapport d'entrepreneur, on peut se servir de la préface pour inscrire le numéro de contrat du Ministère ou pour remercier le scientifique chargé du contrat.

4.11 SOUS-TITRES

Des sous-titres concis et clairs guident le lecteur en précisant la structure et l'organisation du rapport.

Utiliser des majuscules en caractères gras centrées pour les premiers sous-titres, des majuscules en caractères gras alignées à gauche pour les deuxièmes sous-titres, des minuscules en caractères gras et en italique ou soulignées alignées à gauche pour les troisièmes sous-titres et enfin, des minuscules en italique ou soulignées et en retrait pour les quatrièmes sous-titres. Dans le cas des premiers, deuxièmes et troisièmes sous-titres, le texte commence sur la ligne qui suit; dans le cas des quatrièmes sous-titres et des niveaux subséquents, le texte commence sur la même ligne que ceux-ci. Les sous-titres sont indiqués tels quels à la table des matières, jusqu'au troisième ou au quatrième niveaux, au besoin.

Exemples :

PREMIER SOUS-TITRE

Le texte commence ici.

DEUXIÈME SOUS-TITRE

Le texte commence ici.

Troisième sous-titre

Le texte commence ici.

Quatrième sous-titre : Le texte commence ici.

4.12 RÉFÉRENCES

Les références sont formatées selon les Recommandations aux auteurs du *Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques*, Presses scientifiques du CNRC à l'adresse suivante : http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/cgi-bin/ps/rp2_auth_f?cjfas.

Pour faire des références dans le texte, indiquer le nom de famille de l'auteur et l'année de publication entre parenthèses, à l'endroit qui convient, selon l'usage de la référence

dans la phrase. Si la référence compte plus de deux auteurs, on ne mentionne que le nom de famille du premier auteur, suivi de « *et al.* » en italiques.

Exemples :

Lemieux (2000) a comparé...
 Lemieux *et al.* (2000) ont comparé...
 ... ont été comparés (Lemieux et Fortier 2000).
 ... ont été comparés (Brown *et al.* 2000).

Les communications personnelles ne sont pas inscrites dans la liste de références. Mentionner, dans le texte et entre parenthèses, le nom et l'adresse postale de la personne consultée, suivis de la mention « comm. pers. »

Si la publication d'un livre ou d'un article a été autorisée, l'intégrer à la liste de références et faire suivre de la mention « sous presse ». Seuls les manuscrits dont les épreuves ont été approuvées ou qui sont accompagnés d'une lettre d'acceptation peuvent être considérés sous presse. Si un article a été soumis mais n'a pas encore été accepté, inscrire le nom et l'adresse de l'auteur du document non publié et ajouter la mention « données inédites » dans le texte sans l'inclure dans la liste de références.

Exemple :

Peckarsky, B.L., Taylor, B.W., McIntosh, A.R., McPeck, M.A., and Lytle, D.A. 2001. Variation in mayfly size at metamorphosis as a developmental response to risk of predation. Ecology. Sous presse.

La liste de références figure à la fin du rapport, par ordre alphabétique du nom du premier auteur. Les références ayant le même premier auteur sont ordonnées ainsi : d'abord, les documents provenant d'un seul auteur sont présentés par ordre chronologique; viennent ensuite les documents rédigés par deux auteurs, cités par ordre alphabétique d'après le nom de famille du second auteur, et suivent enfin les documents attribuables à trois auteurs ou plus, qui sont disposés par ordre chronologique.

Les références bibliographiques données ci-dessous illustrent le style de rédaction et la ponctuation des listes de référence. On doit utiliser les abréviations de la *Serial Sources for the BIOSIS Data Base*.

Exemples :

Article de revue

Bacher, C. et Gouletquer, P. 1989. Comparaison des relations trophiques de *Ruditapes phillipinarum* en milieux estuarien et océanique à partir d'un modèle de croissance. J. can. sci. halieut. aquat. 46 : 1160-1170.

Numéro spécial

Lean, D.R.S. (ed.). 2000. The St. Lawrence River. Can. J. Fish. Aquat. Sci. 57 (Suppl. 1). 181 p.

Livre

El-Sayed, S.Z. (ed.). 1994. Southern Ocean ecology: the BIOMASS perspective. Cambridge University Press, Cambridge, U.K. 399 p.

Ward, J.V. 1992. Aquatic insect ecology V.1: biology and habitat. Wiley & Sons, New York. 438 p.

Livre faisant partie d'une série

Bérard-Therriault, L. 1998. Guide d'identification du phytoplancton marin de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat. 128. 387 p.

Extrait d'un livre

Porter, K.G. 1996. Integrating the microbial loop and the classic food chain into a realistic planktonic web. *In* Food webs: integration of patterns and dynamics. Edited by G. Polis and K.O. Winemiller. Chapman and Hall, New York. pp. 51-57.

Thèse

Ménard, N. 1998. Répartition spatiale et structure des bancs de poissons pélagiques dans une aire d'alimentation des cétacés de l'estuaire du Saint-Laurent. Thèse (M.Sc.) Université Laval, Sainte-Foy (Québec). 52 p.

Rapport

Dubé, Y. et Hammill, M. 2000. Description de la saison des naissances du phoque commun, *Phoca vitulina*, de Bic et de Métis, dans l'estuaire du Saint-Laurent. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 2540: 22p.

Traduction

Hagen, W. 1988. On the significance of lipids in Antarctic zooplankton. Ber. Polarforsch. 49: 1-29. [Pages 5-63 et 92-117 traduites de l'allemand en anglais par Can. Transl. Fish. Aquat. Sci. 5458, 1989.]

Auteur collectif

Équipe de rétablissement du béluga du Saint-Laurent. 1995. Plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent. Ministère des Pêches et des Océans et le Fonds mondial pour la nature (Canada), Montréal (Québec). 73 p.

Publication électronique

World Biodiversity. 1999. Euphausiids of the world ocean. Expert Centre for Taxonomic Identification, Amsterdam, The Netherlands. Série de bases de données sur CD-ROM.

Publication sur Internet

Zitko, V. 2001. First derivative UV spectra of surface water as a monitor of chlorination in drinking water treatment. TheScientificWorld [serial online], 1: 39-43. <http://www.thescientificworld.com> (accessible depuis le 28 janvier 2002).

4.13 TABLEAUX

Numéroter les tableaux consécutivement en chiffres arabes et préparer pour chacun une légende complète à mettre immédiatement au-dessus du tableau auquel elle se rapporte.

Idéalement, chaque tableau doit être placé dans le texte près de l'endroit où il est mentionné pour la première fois; il peut toutefois être préférable de grouper à la fin du rapport une série de tableaux susceptibles de briser la continuité du texte.

4.14 ILLUSTRATIONS

Numéroter les illustrations consécutivement en chiffres arabes et préparer pour chacune une légende complète à placer immédiatement sous l'illustration à laquelle elle se rapporte. S'assurer que les désignations et les échelles sont claires. Dans le cas de dessins microscopiques ou de microphotographies, il est essentiel d'indiquer l'échelle au moyen de lignes graduées, plutôt qu'avec des facteurs de grossissement. Afin qu'ils demeurent facilement lisibles, les chiffres et les lettres doivent avoir au moins 1 mm de hauteur, après réduction.

Comme pour les tableaux, placer chaque illustration dans le texte près de l'endroit où elle est mentionnée pour la première fois ou encore, grouper les illustrations à la fin du rapport, après les tableaux.

4.15 PAGINATION

Les pages préliminaires (page titre, page de colophon, table des matières, résumé et *abstract*, et préface) sont numérotées en chiffres romains minuscules. On numérote consécutivement les pages du rapport en chiffres arabes, en commençant par l'introduction et en incluant les tableaux, les illustrations et les annexes. On utilise les chiffres impairs pour les pages de droite et les chiffres pairs pour celles de gauche. Laisser une page blanche, au besoin, pour faire en sorte que les nouveaux chapitres ou annexes commencent du côté droit. La page blanche compte, quoiqu'il ne soit pas nécessaire d'en indiquer le numéro.

4.16 MICROFICHES OU DISQUES COMPACTS

Afin de réduire les coûts de production et de distribution, on peut produire des rapports entiers ou partiels sur microfiches ou sur CD. Dans le cas des microfiches, l'en-tête, qui doit être lisible à l'œil nu, renferme les renseignements suivants : nom abrégé de la

série; numéro de rapport; auteur(s) et année de publication, le cas échéant; titre du rapport. Si la microfiche ne contient que des tableaux ou des annexes, l'indiquer dans l'en-tête. Mentionner l'ordre et la quantité totale des fiches (1 de 1, 2 de 3, etc). La dernière portion de chaque fiche doit indiquer s'il y a une suite ou s'il s'agit de la dernière.

Exemples :

Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1669. Bertrand, P., Verrault, G., Vigneault, Y. et Walsh, G. 1988. Biphényles polychlorés dans les sédiments et les organismes marins de la Baie-des-Anglais (Côte-Nord du golfe Saint-Laurent).

Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 1978. Côte, L., Leclerc, P., Descôteaux, Y. et Vigneault, Y. 1988. Les aménagements agricoles en plaines inondables : pour une protection des habitats fauniques.

Dans le cas des rapports publiés sur CD, le fichier doit être gravé en format PDF pour préserver l'intégrité du rapport. Pour ce qui est des rapports partiels publiés sur CD, qui sont des annexes à un rapport imprimé, le CD doit accompagner le rapport papier dans une pochette fixée au plat verso du rapport.

4.17 ERRATUM

On produit un erratum pour signaler les erreurs ou les omissions qui se sont glissées dans un rapport.

Dans le cas des publications imprimées, l'erratum est normalement présenté sur une page séparée marquée « Erratum » et il donne la référence exacte du rapport, le numéro de la page, de la ligne, de l'illustration ou du tableau ainsi que les renseignements corrects ou qui manquaient. Les errata sont distribués aux destinataires de la liste de distribution de l'annexe 6.

Exemple :

Luc Michaud Inc. 1989. Impact de l'acidification des plans d'eau sur la valeur économique de la pêche récréative dans l'Est du Canada. Rapp. anal. écon. commer. 14 : 143 p.

Page 13 : ligne 23 devrait se lire (Voir Tableau 4).

Dans le cas des publications électroniques, il convient d'établir un lien entre le renseignement manquant ou incorrect du rapport et le fichier d'erratum qui contient la référence exacte du rapport, le numéro de la page, de la ligne, de l'illustration, ou du tableau ainsi que les renseignements corrects ou qui manquaient. On peut également réviser la table des matières du rapport pour faire figurer l'erratum au sous-titre approprié et ajouter un lien vers le fichier d'erratum.

4.18 LIGNES DIRECTRICES EN VUE DE L'ENREGISTREMENT DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DANS LE CATALOGUE VAGUES

La publication électronique est un moyen efficace et économique de diffuser l'information ministérielle. Lorsque le public a accès à un rapport sous format électronique, il n'est pas nécessaire d'imprimer de multiples copies pour une éventuelle distribution. Le Conseil des Bibliothécaires de Pêches et Océans (CBPO) a établi une procédure pour stocker des copies électroniques des publications ministérielles et les mettre à la disposition du public.

Pour préserver l'intégrité de l'édition électronique et l'accessibilité à long terme d'un document électronique, il faut en garder une copie sur un serveur sécurisé. Le document doit résider dans un environnement qui le protège des modifications ou des suppressions et il faut également veiller à sécuriser un lien permanent vers le document par Internet. Le CBPO héberge un serveur sécurisé dans lequel sont stockés les rapports. Une note signalant la publication sera saisie dans l'inventaire de la bibliothèque ministérielle de VAGUES. Cette note devra contenir un champ URL et un lien actif sera établi dans VAGUES vers la copie électronique sécurisée de la publication. VAGUES est un catalogue public accessible par Internet, ce qui permet à quiconque y a accès de consulter les publications ministérielles.

L'auteur de la publication doit fournir une copie électronique de la version finale du document à un ou une bibliothécaire du CBPO de sa région ou aux Services et politiques en matière de bibliothèque, à Ottawa. Le rapport doit être complet : tous les tableaux et illustrations doivent être insérés dans le texte ou joints d'une autre façon et liés par un hyperlien à l'endroit approprié dans le document. Il convient de fournir une version PDF du rapport pour son inscription sur Internet pour que la publication ne puisse être modifiée ou contrefaite.

5.0 DISTRIBUTION DES RAPPORTS

Le bureau qui produit le rapport doit s'occuper de sa distribution.

Pour se conformer à la politique gouvernementale concernant le dépôt des publications canadiennes et assurer l'accessibilité des documents et l'exécution en bonne et due forme du travail d'analyse documentaire et d'indexation, on doit envoyer aux adresses données à l'annexe 5 un exemplaire de tous les rapports imprimés et la notification de rapports électroniques.

De plus, pour ce qui est des rapports électroniques, il faut faire parvenir une copie du fichier final (format PDF) à un ou une bibliothécaire du CBPO de l'institution ou de la région où le rapport a été produit. Le fichier sera archivé sur le serveur ministériel et un lien sera créé entre la mention de ce document dans le catalogue et le fichier lui-même dans la base de données de la bibliothèque VAGUES du Ministère.

On peut se procurer des exemplaires de ces rapports auprès des bureaux producteurs qui fournissent habituellement des copies gratuites ou donnent l'adresse Internet à partir de laquelle la publication peut être téléchargée.

Il est également possible d'acquérir des copies sous forme de microfiches ou des photocopies de rapports épuisés chez Micromedia Ltée, 20, rue Victoria, Toronto (Ontario) M5C 3N8 (1 800 387-2689; (416) 362-6161; <http://www.micromedia.on.ca/>).

ANNEXE 1 EXEMPLES DE COUVERTURES

La pêche sportive hivernale dans le fjord du Saguenay

J.D. Lambert et S. Bérubé

Direction régionale des sciences
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

2002

**Rapport technique canadien des sciences
halieutiques et aquatiques 2445**



ANNEXE 1 EXEMPLES DE COUVERTURES (suite)

Description de la saison des naissances du Phoque commun, *Phoca vitulina*, de Bic et de Métis, dans l'estuaire du Saint-Laurent

Y. Dubé, M.O. Hammill et J. Huot

Direction régionale des sciences
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

2000

**Rapport manuscrit canadien des sciences
halieutiques et aquatiques 2540**

ANNEXE 1 EXEMPLES DE COUVERTURES (suite)

Description of redfish grid surveys in the Gulf of St. Lawrence from 1998 to 2000

B. Bernier and B. Morin

Department of Fisheries and Oceans
Science Branch
Maurice-Lamontagne Institute
850, Route de la mer
Mont-Joli, Québec
G5H 3Z4

2002

Canadian Industry Report of Fisheries and Aquatic Sciences 265**Description des relevés par grille de sébaste dans le golfe du Saint-Laurent de 1998 à 2000**

B. Bernier et B. Morin

Pêches et Océans Canada
Direction des Sciences
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

2002

Rapport canadien à l'industrie sur les sciences halieutiques et aquatiques 265

ANNEXE 2 IMPRESSION ET RELIURE

Il incombe à chaque bureau de faire imprimer ses propres couvertures conformément aux instructions ci-dessous.

Qualité d'impression	Présentation informationnelle
Dimensions	8 ½ po x 11 po
Papier couverture	Rockland (Couverture et Vellum Bristol) 67 lb
Reliure	Piqûre à cheval ou à plat
Plat recto	Rockland (Couverture et Vellum Bristol) 67 lb
Plat verso	Rockland (Couverture et Vellum Bristol) 67 lb

Couleurs de papier Rockland Couverture et Vellum Bristol

Série	Couleur de papier Couverture et Vellum Bristol
Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat.	Vellum Bristol Tan
Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat.	Vellum Bristol Vert
Rapp. stat. can. sci. halieut. aquat.	Vellum Bristol Azur
Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat.	Vellum Bristol Saumon
Rapp. tech. can. hydrogr. sci. océan.	Vellum Bristol Orchidée
Rapp. stat. can. hydrogr. sci. océan.	Couverture Gris
Rapp. can. entrepr. hydrogr. sci. océan.	Vellum Bristol Chamois
Rapp. anal. écon. commer.	Couverture Ivoire

ANNEXE 3 EXEMPLES DE PAGES TITRES

Rapport technique canadien des
sciences halieutiques et aquatiques 2462

2003

PROGRAMME DE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE
SUR LE SÉBASTE (1995-1998) : RAPPORT FINAL

par

D. Gascon

Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (Québec) R3T 2N6
GasconD@dfo-mpo.gc.ca

ANNEXE 3 EXEMPLES DE PAGES TITRES (suite)

Rapport manuscrit canadien des
Sciences halieutiques et aquatiques 2647

2003

COMPTE RENDU D'UN ATELIER SCIENTIFIQUE SUR LES MAMMIFÈRES
MARINS, LEURS HABITATS ET LEURS RESSOURCES ALIMENTAIRES, TENU À
MONT-JOLI (QUÉBEC) DU 3 AU 7 AVRIL 2000, DANS LE CADRE DE
L'ÉLABORATION DU PROJET DE ZONE DE PROTECTION MARINE DE
L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

PAR

J.-Y. Savaria, G. Cantin, L. Bossé, R. Bailey, L. Provencher et F Proust

Direction régionale des Océans et de l'Environnement
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (Québec)
G5H 3Z4

ANNEXE 3 EXEMPLES DE PAGES TITRES (suite)

Rapport canadien à l'industrie
sur les sciences halieutiques et aquatiques 262

2001

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'AQUACULTURE DE LA ZONE ATLANTIQUE DE
PÊCHES ET OCÉANS CANADA, RAPPORT ANNUEL 2000-2001

par

B.D. Chang et T.W. Sephton

Direction des Sciences, Division de l'aquaculture
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
Station biologique
531, chemin Brandy Cove
St. Andrews (Nouveau-Brunswick) E5B 2L9

ANNEXE 3 EXEMPLES DE PAGES TITRES (suite)

STRUCTURE ET EFFICACITÉ FINANCIÈRES
DE L'INDUSTRIE SALMONICOLE DU CANADA

Price Waterhouse Management Consultants¹

Division de l'analyse économique et des statistiques
Ministère des Pêches et des Océans
Ottawa (Ontario) K1A 1E6

1991

Rapport de l'analyse économique et commerciale 94

¹Ottawa (Ontario) K1P 1E4

ANNEXE 4 EXEMPLE DE PAGE DE COLOPHON

ii

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada, 2002.
N° de cat. Fs 97-6/2445F ISSN 0706-6570

On devra citer la publication comme suit :

Lambert, J.D. et Bérubé, S. 2002. La pêche sportive hivernale dans le fjord du Saguenay. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 2445 : x + 58 p.

ANNEXE 5 LISTE DE DISTRIBUTION DES RAPPORTS

Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. / Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci.
 Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. / Can. Manuscr. Rep. Fish. Aquat. Sci.
 Rapp. stat. can. sci. halieut. aquat. / Can. Data Rep. Fish. Aquat. Sci.
 Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat. / Can. Ind. Rep. Fish. Aquat. Sci.
 Rapp. tech. can. hydrogr. sci. océan. / Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci.
 Rapp. stat. can. hydrogr. sci. océan. / Can. Data Rep. Hydrogr. Ocean Sci.
 Rapp. can. entrepr. hydrogr. sci. océan. / Can. Contract. Rep. Hydrogr. Ocean Sci.
 Rapp. anal. écon. commer./ Econ. Commer. Anal. Rep.

Des exemplaires de tous les rapports de Pêches et Océans Canada (dans les formats dans lesquels ils ont été publiés) doivent être envoyés aux adresses indiquées dans la présente section. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'exemplaires en anglais et en français.

Publications (1,1)
 Direction générale des communications
 Pêches et Océans Canada
 200, rue Kent, station 4N193
 Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Programme des services de dépôt (1,1)
 Communication Canada
 350, rue Albert
 4e étage
 Ottawa (Ontario) K1A 1M4

Bibliothèque (1,1)
 Pêches et Océans Canada
 Station biologique du Pacifique
 3190, chemin Hammond Bay
 Nanaimo (Colombie-Britannique) V9R 5K6

Bibliothèque du CCEI (1,1)
 Environnement Canada
 867, chemin Lakeshore
 Burlington (Ontario) L7R 4A6

Bibliothèque (1,1)
 Pêches et Océans Canada
 200 – 401, rue Burrard
 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S4

Politiques et services de bibliothèque (2,1)
 Pêches et Océans Canada
 200, rue Kent
 Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Bibliothèque (1,1)
 Pêches et Océans Canada
 Institut des sciences océaniques
 C.P. 6000
 Sidney (Colombie-Britannique) V8L 4B2

Bibliothèque (1,1)
 Pêches et Océans Canada
 Institut Maurice-Lamontagne
 C.P. 1000
 Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

<p>Bibliothèque,Région du Centre et de l'Arctique (1,1) Pêches et Océans Canada 501 University Crescent Winnipeg (Manitoba) R3T 2N6</p>	<p>Publications officielles (2,2) Division des acquisitions pour Canadiana Bibliothèque nationale du Canada Ottawa (Ontario) K1A 0N4</p>
<p>Bibliothèque (1,1) Pêches et Océans Canada Station biologique 531, chemin Brandy Cove St. Andrews (Nouveau-Brunswick) E5B 2L9</p>	<p>Bibliothèque (1,1) Pêches et Océans Canada Région du Golfe C.P. 5030 Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9B6</p>
<p>Section des publications officielles (2,2) Bibliothèque du Parlement Ottawa (Ontario) K1A 0A9</p>	<p>Acquisitions- Périodiques (1,1) ICIST Ottawa (Ontario) K1A 0S2</p>
<p>Bibliothèque (1,1) Pêches et Océans Canada C.P. 5667 St. John's (Terre-Neuve) A1C 5X1</p>	<p>ASFA (1,1) Huntsman Marine Science Centre 1, chemin Lower Campus St. Andrews (Nouveau-Brunswick) E5B 2L7</p>
<p>Bibliothèque (1,1) Pêches et Océans Canada Institut océanographique de Bedford C.P. 1006 Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2</p>	<p>Micromedia Ltée (1,1) 20, rue Victoria Toronto (Ontario) M5C 3N8</p>
<p>Bibliothèque du Collège de la garde côtière canadienne (1,1) Pêches et Océans Canada 1190, chemin Westmount C.P. 4500 Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6L1</p>	<p>Literature Resources Department (1,1) BioSciences Information Service 700 - 2100 Market Street Philadelphia PA 19103 USA</p>